

Votre contact

Christine DUJARDIN

03.20.72.55.24 Ou 03.20.72.17.15

cdujardin@ffb5962.fr

Durée

5,00 jour(s) – 35 heures

Effectif

Entre 5 et 8 personnes maximum

Public

Tout travailleur cumulant les fonctions
d'encadrement technique et/ou
d'encadrement de chantier et/ou opérateur de
chantier

A une responsabilité au niveau des prises de
décisions technico-commerciales, des études,
de l'établissement des documents techniques
ou contractuels, de la définition, de
l'organisation et de la mise en œuvre des
spécifications et des moyens techniques.

Pré-requis

Etre âgé de 18 ans minimum
Document attestant de l'aptitude médicale
du stagiaire au poste de travail, délivré par le
médecin du travail et prenant en compte les
spécificités relatives au port des
équipements de protection respiratoire
Maîtrise orale et écrite du français

Moyens pédagogiques et supports

Cours et exercices théoriques en salle,
démonstrations et pratique pédagogique,
supports et documents papier, présentation
informatique sur power point, exercices de
positionnement.

Informations complémentaires

Le contenu de cette formation est conforme
aux prescriptions fixées dans les annexes
techniques de l'arrêté du 23 février 2012,
applicable au 7 mars 2012 et abrogeant
l'arrêté du 22 décembre 2009.
Cette formation permet de se conformer aux
obligations réglementaires de la sous section
4 du code du travail (article R.4412-139)

Personne en situation de handicap

Si le stagiaire est en situation de handicap,
merci de nous le signaler afin de valider son
accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du
handicap déclaré

Objectifs de la formation

Connaître et identifier les activités et les opérations susceptibles d'émettre des fibres
d'amiante

Rédiger et mettre en œuvre les procédures et modes opératoires adaptés aux
interventions et les faire respecter

Obtenir l'attestation de compétence

Programme

Enseignement théorique

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets cancérogènes,
effet synergique du tabagisme

- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à
la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur
les matériaux amiantés

- Connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis
et en faire l'analyse critique pour les utiliser en évaluation des risques

Connaître les exigences réglementaires pour l'élimination des déchets amiantés
Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de
l'amiante

Connaître les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage
de l'amiante en place et la communication des résultats aux entreprises intervenantes

Connaître les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses
obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis-à-vis des travailleurs

Mise en situation pratique sur plates-formes pédagogiques

Evaluation et validation

L'évaluation comporte :

- Une évaluation théorique de 20 mn réalisée à partir d'un QCM
- Une évaluation pratique de 2h incluant l'analyse d'une situation concrète
adaptée à l'activité exercée par le stagiaire